



Fuite de gaz

Que faire en cas d'odeur de gaz ?

Le gaz naturel a été odorisé pour que puisse être décelée toute fuite, même minime. Cette odeur très caractéristique permet d'intervenir rapidement. D'abord, vérifiez les appareils : les brûleurs de la cuisinière sont-ils ouverts ? Y a-t-il une fuite ?...

Que faire si l'odeur persiste ?

Si tout semble normal mais que l'odeur persiste, ayez les bons réflexes :

1. Ne provoquez ni flamme, ni étincelle.

- N'allumez pas de cigarette.
- Tapez à la porte de vos voisins plutôt que d'utiliser la sonnette.
- Préférez l'escalier à l'ascenseur.
- Ne téléphonez pas de l'endroit où se situe la fuite (téléphone fixe ou portable).
- N'appuyez pas sur un interrupteur électrique.
- Ne faites pas fonctionner un appareil électroménager.
- N'allumez ou n'éteignez pas de lampe de poche...
- Si la porte est électronique, laissez-la ouverte.



2. Ouvrez les fenêtres.



3. Fermez l'arrivée générale de gaz.



4. Téléphonez, de l'extérieur, aux pompiers (18).

Que faire face à une fuite de gaz enflammée ?

Tant que le gaz brûle, il n'y a pas de risque d'explosion. Vous ne devez donc pas tenter d'étouffer les flammes sans avoir fermé l'arrivée de gaz au compteur ou à la bouteille.

- Fermez l'arrivée de gaz au niveau du robinet d'alimentation de gaz de l'appareil concerné si vous le pouvez. Protégez-vous la main avec un gant de cuisine. Agissez de la même façon s'il s'agit d'une bouteille de gaz.
- Si la fuite enflammée est trop proche du robinet, fermez l'arrivée de gaz au compteur. Si vous ne le pouvez pas, ou si les flammes peuvent se propager, mouillez largement toutes les surfaces proches de la fuite enflammée.
- Appelez les pompiers en composant le 18. La fuite de gaz enflammée est le seul cas où on peut appeler les secours de l'endroit où se situe la fuite. Suivez leurs consignes à la lettre.

Existe-t-il un numéro d'urgence ?

Oui, il est propre à chaque commune, disponible sur Internet à l'adresse : <http://faq.gazdefrance.com> rubrique GrDF.

Attention !

Noter à l'avance ce numéro et le mettre dans un endroit visible. En cas de fuite, vous n'aurez pas le temps d'aller le chercher en ligne (de plus, l'usage d'un ordinateur peut se révéler dangereux).

Qui peut couper le gaz en cas de fuite importante ?

Seuls les techniciens de Gaz de France sont habilités à procéder à des coupures de gaz à grande échelle (coupure plus large que pour un appartement seul).

En cas de fuite de gaz importante, la coupure fait partie des procédures de sécurité de Gaz de France, les agents y procèdent donc d'eux mêmes. Un simple particulier peut demander la coupure.